

Certification DEAES

(Arrêté 2021)

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Epreuve **écrite** de cas pratique organisée par la DRIEETS

Durée de l'épreuve : 2 heures

Coefficient 2

Epreuve **orale** organisée par le centre de formation

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient 1

Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

Epreuve **orale** organisée par le centre de formation

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient 1

Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle

Epreuve **orale** organisée par le centre de formation

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient 1

Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Epreuve **orale** organisée par le centre de formation

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Coefficient 1

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

Epreuve **écrite** organisée par le centre de formation

Durée de l'épreuve : 1h30

Coefficient 1